

Informations

La commission fédérale informatique s'étant réunie le samedi 24 septembre 2005 à Orléans, vous trouverez ci-dessous les dernières informations concernant la situation actuelle et les prévisions d'évolution des logiciels fédéraux.

- EXTRANAT 2.0

- En ligne depuis le 16 septembre sur le site <https://www.extranat.fr>, la version 2.0 d'EXTRANAT offre de nombreuses nouveautés.

- Pour plus de détails, n'hésitez à télécharger sur le site CIF (<http://www.ile.de.france.ffnatation.org>) le manuel utilisateur, mis à jour pour cette nouvelle version. Le document est également disponible sur le site FFN.

Rappel :

Vos codes d'accès au site EXTRANAT sont inchangés, utilisez l'identification et le mot de passe EXTRANAT qui vous ont été attribués la saison dernière.

Commencez par renseigner, imprimer et envoyer au service 'licences' de la FFN, accompagnée du règlement, votre fiche de ré-affiliation. A réception, le service 'licences' débloquera votre compte 'Club' afin que vous puissiez émettre vos premières licences pour la saison 2005-2006.

N'oubliez pas de vérifier l'adresse et de renseigner l'adresse de messagerie électronique du correspondant de votre club, ces deux adresses sont très importantes pour la correspondance avec votre fédération.

Nouveautés :

ATTENTION: La nouvelle disposition visant à abandonner la notion d'activité obligatoire 'Natation' a obligé la remise à blanc des informations 'activités' pour l'ensemble des licences de la saison dernière. En conséquence, lors du renouvellement de vos licences, n'oubliez pas de renseigner les champs activités en fonction des disciplines pratiquées par le licencié.

Dans cette nouvelle version, l'activité 'Dirigeant' a été ajoutée. Destinée à identifier les dirigeants, cet ajout a également pour but de limiter les fichiers 'compétiteur' aux seuls pratiquants des disciplines sportives.

La nouvelle notion de 'Fonction dans le Club' vous permettra de désigner et d'éditer la liste des membres de votre Comité Directeur. Pour le moment cette possibilité est limitée aux clubs, les comités départementaux et régionaux pourront profiter de cette possibilité lors d'une mise à jour prévue pour le mois d'octobre. Cette mise à jour permettra également aux comités régionaux de gérer les licences individuelles.

Multi licences, regroupement de clubs ou changement d'appellation : Dans ces trois cas les clubs devront impérativement s'adresser directement au service 'licences' de la FFN pour traiter ces cas particuliers.

L'exportation au format FFN qui devait être retiré, restera en fonction jusqu'à la mise en place du logiciel MyFFN-Licences.

- NAT2i

La situation reste inchangée, les prescriptions recommandées par la fédération et sa commission informatique restent d'actualité :

A savoir : Arrêt des mises à jour à la version Nat2i 2005-h2 qui servira désormais de version de référence.

Note : Pour les clubs qui ont installé des versions supérieures (h3 et/ou h4), il ne devrait pas y avoir d'incidence, le retour à la version h2 n'est pas indispensable.

- LES LOGICIELS FEDERAUX

Lors de la dernière information diffusée début juillet, je vous annonçais la distribution pour la rentrée de septembre du logiciel 'MyFFN-My club' qui vous permettrait d'importer vos données licences à partir d'Extranat et de les exploiter en local sur votre machine.

La commission et le service informatique FFN, après avoir examiné et testé le logiciel durant le mois d'août a rejeté la version présentée par l'éditeur et lui a demandé d'intégrer des modifications et d'améliorer le délai de synchronisation avec la base EXTRANAT.

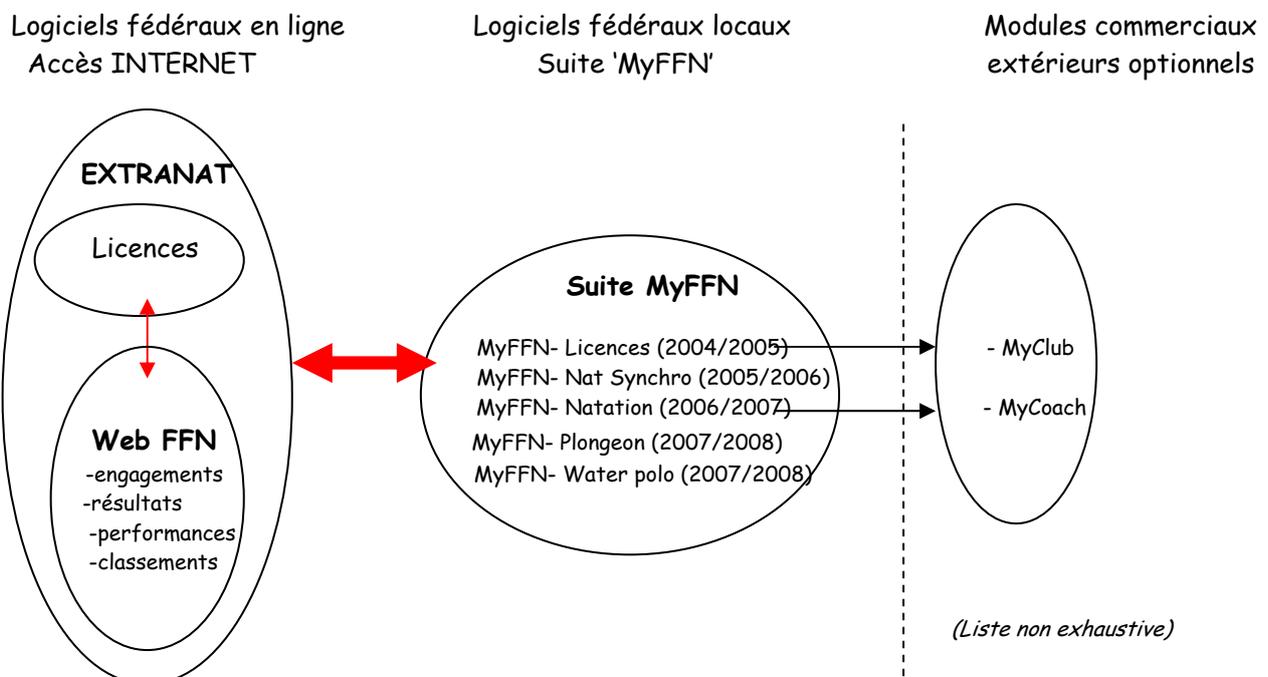
Ce retard est pénalisant mais le module 'MyFFN-Licences' constituera le premier module de la suite des logiciels fédéraux 'MyFFN' et il est indispensable qu'il réponde parfaitement à notre attente au niveau performance, présentation et ergonomie.

Les prévisions concernant les logiciels fédéraux:

- Généralités :

Plusieurs logiciels ont été développés (EXTRANAT, MyFFN-Licences), sont en cours de développement (MyFFN-Nat Synchro) ou vont être développés dans le futur (MyFFN-Natation, MyFFN-Water polo, MyFFN Plongeon, etc..)

Ces logiciels reposent sur le principe suivant : - des données centralisées accessibles en ligne (licences, résultats, performances, etc..) couplées à des modules locaux de gestion et d'organisation des différentes disciplines, réunis dans une suite appelée 'MyFFN'.



Note : Les modules présentés dans cette figure ainsi que les dates sont données à titre d'exemple. Ils sont susceptibles de modifications liées à l'approbation du Comité Directeur FFN et aux disponibilités financières accordées.

Principe de base pour toutes les disciplines :

- 1)- Le club se connecte sur EXTRANAT et effectue ses engagements pour une compétition référencée
- 2)- les commissions sportives, si nécessaire, valident les engagements
- 3)- le club organisateur télécharge les engagements validés et organise sa compétition en local au moyen du module MyFFN correspondant à sa discipline.
- 4)- A l'issue de la compétition le club organisateur envoie les résultats sur EXTRANAT pour diffusion, consultation et mise à jour des performances sur le Web FFN .

P.FRADET

Président de la commission Informatique

Email : pfradet@club-internet.fr